FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 01-avr.-2019 **Version** 11

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit
Nom du produit PC 26C HI-TEMP RED RTV 300 ML

Autres moyens d'identification
Code du produit 59413

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation
Utilisation recommandée Enduit d'étanchéité
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité
Adresse du fabricant
ITW Permatex
6875 Parkland Blvd.
Solon, Ohio 44139 USA
Telephone: 1-87-Permatex
(866) 732-9502

Également distribué par:
ITW Permatex Canada
101-2360 Bristol Circle
Oakville, ON Canada L6H 6M5
Telephone: (800) 924-6994

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24
Chem-Tel: 800-255-3924
International Emergency:
00+1+ 813-248-0585
Contract Number: MIS0003453

Adresse de courriel mail@permatex.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA
Ce produit chimique n'est pas considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé

Aspect Rouge **État physique** Pâte **Odeur** Acide acétique

Conseils de prudence - Entreposage
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)
Non applicable

Autres informations
L'acide acetique peut provoquer une irritation des yeux, de la gorge et des muqueuses nasales

Toxicité aiguë inconnue 18.1 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec les yeux EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Contact avec la peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :. Laver la peau à l'eau et au savon.

Inhalation EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Ingestion EN CAS D'INGESTION :. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Consulter la section 2 pour plus de renseignements.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés
Dioxyde de carbone (CO2), Produit chimique, Mousse

Moyens d'extinction inappropriés
Aucun

Dangers particuliers associés au produit chimique
Aucun en particulier.

Données sur les risques d'explosion
Sensibilité aux chocs Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers
Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec les yeux et la peau. Laver à fond après manutention.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage S'assurer une ventilation adéquate. Rincer avec beaucoup d'eau pour effectuer la polymérisation et nettoyer le plancher en le grattant. Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Glissant, peut causer des chutes si on marche dessus.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Laver à fond après manutention.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'humidité.

Matières incompatibles Agents oxydants forts

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition .
NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Autres informations Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches oculaires

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection de la peau et du Porter des gants de protection en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™

corps	ou en PVC.
Protection respiratoire	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Considérations générales sur l'hygiène	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Pâte
Aspect	Rouge
Odeur	Acide acétique
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

Propriété	**Valeurs**	**Remarques • Méthode**
pH	Aucun renseignement disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Sans objet	Polymérisation
Point d'éclair	> 95 °C / > 203 °F	Méthode Tag en vase fermé
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	10 mm Hg	
Densité de vapeur	>1	Air = 1
Densité relative	1.05	
Solubilité dans l'eau	Non applicable	Polymérisation
Solubilité(s)	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible	
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	<3%
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible
TDAA (température de décomposition auto-accélérée)	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité
Aucun renseignement disponible

Stabilité chimique
Stable dans des conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses
Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter
Chaleur excessive.

Matières incompatibles
Agents oxydants forts

Produits de décomposition dangereux
Oxydes de carbone
Oxydes d'azote (NOx)
Formaldéhyde
Acide acétique

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Contact avec les yeux	Un contact avec les yeux peut causer une irritation. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux.
Contact avec la peau	Peut causer une irritation de la peau ou une dermatite.
Ingestion	L'ingestion peut causer une irritation des muqueuses.

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)
Inclassable comme cancérogène pour l'humain
NTP (programme national de toxicologie)
Connu - cancérogène connu
OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)
X - Présent

Effets sur les organes cibles Yeux, Appareil respiratoire, Peau, Dents.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	19763 mg/kg
ETAmél (cutané)	9702 mg/kg

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

27.5 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Persistance et dégradation
Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation
Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs
Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA Non applicable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT
Nom d'expédition Non réglementé

IATA
Nom d'expédition Non réglementé

IMDG
Nom d'expédition Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS/LES	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
ENCS	Non déterminé
IECSC	Est conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
AICS	Non déterminé

Légende :
TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313
Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)
Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

CERCLA
Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environnemental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie
Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
silice - 7631-86-9	*Carcinogen

• * Les produits chimiques d'astérisques) ne sont pas assujettis à la Proposition 65 parce qu'ils ne sont pas transportés par air dans le produit fini.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

Classe de dangers du SIMDUT
Non contrôlé

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA	**Risques pour la santé** 1	**Inflammabilité** 1		**Instabilité** 0		-	
HMIS	**Risques pour la santé** 1	**Inflammabilité** 1		**Dangers physiques** 0		**Protection individuelle** B	

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis)
HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 01-avr.-2019

Avis de non-responsabilité
À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique